

		EXTINCTEURS	N4
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL APSAD R4			

Cette déclaration est enregistrée sous le numéro **IS/1607003** par le titulaire des certifications conjointes.

Titulaire des certifications conjointes

Nous, soussignés, entreprise titulaire des certifications conjointes APSAD & NF Service d'installation et de maintenance d'extincteurs*, sous le n° 640/15/04-285

Nom (ou raison sociale) **INCENDIE SERVICES SARL**
8 Chemin Lescan - 33150 CENON

Représentée par **Laurent DUARTE**

Établissement objet de l'installation

Installation (dénote cr-contre) réalisée dans l'établissement suivant :

Nom (ou raison sociale) SABATIER ENTREPRISE
N° ZRTE DE SAINT MICHEL
16 400 LA COURONNE

Déclarons sur l'honneur que l'installation d'extincteurs décrite ci-contre, mise en service le **26/07/2016**
 a été ☐ réalisée ☒ modifiée par nous-mêmes conformément à la règle APSAD R4, édition mars 2012
 Nous assurons qu'un dossier technique complet dont le contenu est indiqué dans la règle d'installation a été remis à notre
 client. La vérification de conformité a été effectuée par **Jérôme AUCHER**
 en présence du client représenté par **MME SABATIER ANNETTE**
 le **27/07/2016**
 A CENON
 Signature et cachet de l'entreprise : **SECURITE SERVICES POL**
23 rue des moissons
16410 GARAT

Cette déclaration doit être dûment signée par l'entreprise titulaire des certifications conjointes APSAD & NF Service d'installation et de maintenance d'extincteurs et éplée en 4 exemplaires : 1 exemplaire conservé par l'entreprise titulaire des certifications conjointes, 1 exemplaire transmis au secrétariat des certifications conjointes, 2 exemplaires transmis au client, dont 1 transmis par lui à l'assureur.

Remplir le cadre ci-contre SVP (Caractéristiques de l'établissement et de l'installation)

afnor
Certifications conjointes délivrées par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels et AFNOR Certification - 11 rue François de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX - www.maisons-normes.com
Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions de la règle APSAD R4, de la norme NF S 89-001 et de la norme NF S 89-002, et attestent la conformité des prestations techniques de conception, de réalisation et d'identification des besoins, le contrat, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification et d'identification des besoins.

Caractéristiques de l'établissement et de l'installation

Nature de l'activité principale : CENTRE DE TRI DES DECHETS

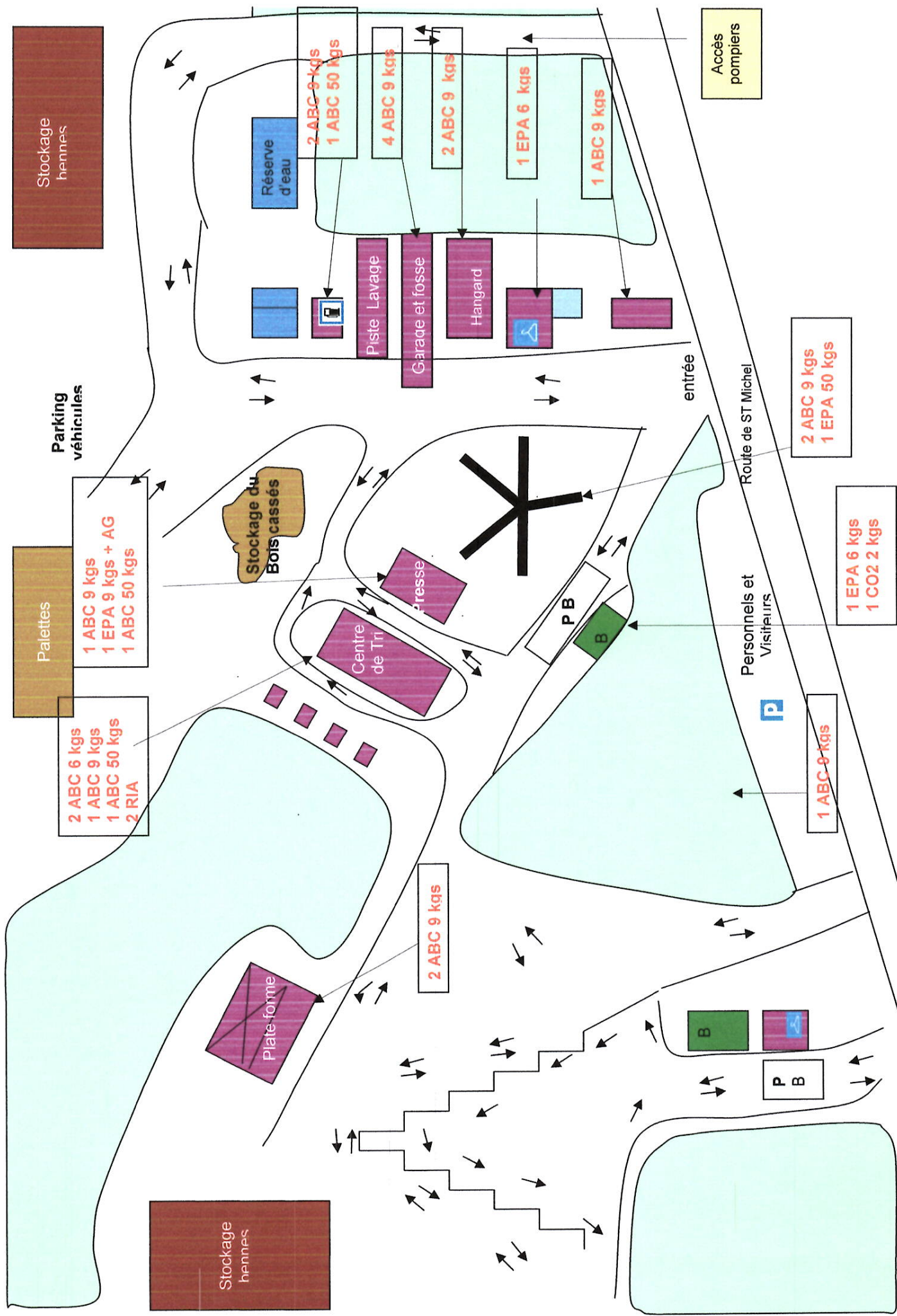
Etablissement

- superficie totale des locaux protégés : 2757 m²
- nombre de niveaux : 2
- autres caractéristiques (dangers localisés par exemple) :
CUVE A FUEL 10 000L
STOCKS EXTERIEUR DECHET + 11M NON PROTEGE (DRIRE)

Designation technique des extincteurs et nature de l'agent extincteur	Nombre
Extincteurs eau pulvérisée avec additif 6L	3
Extincteur eau pulvérisée avec additif 9L	7
Extincteur poudre ABC 9 KG	5
Extincteur eau additif 45l	6
Extincteur poudre 50 kg	1

Particularités de l'installation

Concernant par exemple le choix des agents extincteurs, l'emplacement des appareils, leurs types, la non protection de certains locaux ou bâtiments ...



EMPLACEMENTS EXTINCTEURS